



## Litiges avec mon bailleur

-----  
Par olivier4275

Bonjour,

Depuis plusieurs années ma mère et moi somme en conflit avec notre bailleur concernant plusieurs choses, tout d'abord une cave comprise dans le loyer et dont nous n'avons pas accès car elle est déjà occupée, après plusieurs demandes auprès du bailleur nous avons eu comme réponse « vous avez cas la vider » « allez louer un box » « les caves ne sont pas accessible, ? »

Autre point de litige l'état de l'appartement qui est dans un état lamentable (fissures, traces de fuites?) comme beaucoup d'appartements dans l'immeuble. Des locataires et moi-même avons fait appel a un service de la mairie pour venir constater l'état et faire le nécessaire, à chaque fois la même personne se déplace avec quelqu'un du syndic, et est totalement de mauvaise foi, devant l'état pitoyable de l'appartement cette personne n'a rien trouvé de mieux à dire que vous avez cas passer un coup de peinture.

Pour finir depuis plus d'un an une famille avec 3 enfants ont emménagé 2 étages au-dessus et tous les jours, nous les entendons courir et parfois même crier, au début nous somme allé frapper pour demander de faire moins de bruit et comme réponse nous avons eu « c'est des enfants, ils ont le droit de jouer » Ma mère est allée au commissariat qui ne veut pas intervenir prétextant que c'est le bailleur qui doit intervenir, à plusieurs reprise nous avons envoyé des mails et appelé et pour avoir comme réponses « ah bon vous êtes au 1er et vous les entendez, les murs doivent être fin » « c'est un problème de voisinage, allé porter plainte, ? » Après mainte instance le syndic m'a dit par mail qu'ils ont voulu appeler les voisins mais le numéro qu'ils ont est erroné donc ils ont envoyé un courrier pour leur donner rendez-vous, je leur ai demandé pour quand est le rendez-vous car en attendant le bruit continu.

Il y a quelques semaines la conseillère clientèle du syndic donne enfin un rendez-vous, ma mère se présente le jour du rendez-vous et pour montrer qu'ils se moquent vraiment de nous on lui dit « la personne n'est pas là, vous êtes certaine d'avoir rendez-vous car j'ai aucune trace du rendez-vous » j'envoie aussitôt un mail a cette personne ainsi que son responsable et aucune réponse pendant une semaine où la conseillère appelle sans s'excuser juste pour demander le nom des voisins qui poses problèmes.

Après avoir essayé la mairie, le commissariat, l'ADIL, ? Rien n'a bougé, nous sommes à bout surtout ma mère qui a eu de gros soucis de santé c'est pour cela que je voudrais si quelqu'un s'est retrouvé dans cette situation est comment elle s'en est sorti.

Merci d'avance pour vos conseils et d'avoir lu se long pavé.